



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 27 juin 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h48

Etaient présents :

C.A.G.B : AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; TAILLARD Fabrice ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; PROST Jean-Paul ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : JACQUIN Denis ; MAURICE Yves ;

Secrétaire de séance : POUJET Yannick

Procuration de vote :

Mandants : FALCINELLA Béatrice ; EDME Pierre ; MAILLOT Elsa ; MONIOTTE Jacques ; STHAL Rémi ;

Mandataires : THIEBAUT Catherine ; DAUDEY Pierre ; BIZE Thibaut ; PROST Jean-Paul ; CAULET Claudine

Objet : Partenariat avec la carte avantage jeune

PARTENARIAT AVEC LA CARTE AVANTAGE JEUNE

Rapporteur : Monsieur Sylvain DUCRET, Vice-Président

Le CRIJ Franche-Comté, Centre Régional d'Information Jeunesse, qui coordonne la carte Avantages Jeunes sur la région, souhaite développer le volet "éco-citoyenneté" dans le livret qui est fourni avec la carte. C'est pourquoi le SYBERT a été sollicité pour figurer dans le livret en proposant une offre.

Cette carte est valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et 110 000 jeunes de 0-30 ans en Franche-Comté la possèdent. Il existe différentes éditions : Jura / Besançon-Haut-Doubs / Montbéliard.

L'OFFRE DU SYBERT

Pour l'édition Besançon-Haut-Doubs, qui couvre notamment Pontarlier et Baume-les Dames, le SYBERT va proposer un coupon "visite du centre de tri" suivi d'un atelier thématique : anti-gaspillage alimentaire, fabrication de cosmétiques maison et fabrication de produits ménagers maison. Quatre dates spécifiques dans l'année seront réservées à ces visites. Cela n'engage pas le SYBERT dans une contrepartie financière.

Puisque cette édition couvre les territoires de PREVAL et du SYTEVOM, à la demande du SYBERT, ces deux syndicats ont été contactés pour figurer également dans le livret et proposer le même type d'offre. PREVAL a donné une suite favorable. LE SYTEVOM n'a pas encore répondu.

Le Comité Syndical prend connaissance de cette information.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Préfecture du Doubs

Reçu le 05 JUL. 2017



Contrôle de légalité